

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Poste: 35 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cen-
tré. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE 1884.

HÉRITIER DE LA MAISON DE FRANCE

Le Temps a publié la lettre suivante, dont
on lui a télégraphié le texte, paru dans le
Waterland:

« Frohsdorf, 29 août 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez plusieurs fois, et notamment
dans votre numéro portant la date du 29,
cité des paroles de M. le comte de Chambord
qui sont historiquement inexactes, et qui
répondent mal à ses véritables sentiments.

Si vous tenez, Monsieur, à éclairer vos
lecteurs sur ce que pensait réellement Henri
V, vous pouvez reproduire une note éma-
née de Frohsdorf, et publiée dans l'Univers
du 23. Il y est affirmé que, dans la fameuse
entrevue du 7 juillet 1883 avec les princes
d'Orléans, Henri V a eu pour unique intention
de montrer comment un Bourbon doit pratiquer
la loi évangélique du pardon avant de paraître
au tribunal de Dieu.

Comptant sur votre impartialité, Mon-
sieur le Rédacteur, je vous prie de vouloir
bien agréer mes salutations respectueuses.

A. HUET DU PAVILLON.

Exécuteur testamentaire de M. le Comte
de Chambord.

La presse républicaine mène grand ta-
page autour de cette lettre. Avec une logi-
que égale à leur bonne foi, elles en infèrent
que M. le Comte de Chambord n'a point re-
connu les droits de M. le Comte de Paris au
trône de France.

Voilà comment, avec un peu de bonne
volonté, on peut voir dans quelques lignes
d'écriture ce qui ne s'y trouve pas.

Que dit la lettre de l'honorable M. Huet
du Pavillon? Simplement ceci: « Que dans
la fameuse entrevue du 7 juillet 1883 avec
les princes d'Orléans, Henri V a eu pour
unique intention de montrer comment un
Bourbon doit pratiquer la loi évangélique

du pardon avant de paraître au tribunal de
Dieu. »

Admettons que M. Huet du Pavillon ait
mieux connu et plus exactement exprimé les
intentions de M. le comte de Chambord que
l'honorable baron de Raincourt. Quelles
conclusions peut-on en tirer raisonnable-
ment? Était-il nécessaire que l'auguste ma-
lade attribuât à son successeur un droit qu'il
avait d'ailleurs maintes fois reconnu et pro-
clamé officiellement et solennellement, dans
ses conversations, ses lettres, ses manifestes
et ses actes? et faudrait-il s'étonner qu'au
moment de paraître devant Dieu, il n'eût eu
d'autre préoccupation que de renouveler le
grand acte de pardon et de réconciliation de
la mémorable entrevue du 5 août.

Nous disons « renouveler », car lorsque,
à cette date, profondément ému, les yeux
pleins de larmes, il serrait dans ses bras et
embrassait avec tendresse M. le Comte de
Paris, est-ce qu'il n'avait pas déjà par-
donné?

Le droit de M. le Comte de Paris! mais
Henri V l'a nettement proclamé.

« Français, disait-il dans son manifeste
du 2 juillet 1874, la Maison de France est
sincèrement, loyalement réconciliée, rangez-
vous confiants derrière elle. Trêve à nos di-
visions pour ne songer qu'aux maux de la
Patrie! »

Et dans sa belle lettre du 9 septembre
1873 à M. le vicomte de Rodez-Bénavent:

« Quant à la réconciliation si loyalement
accomplie dans la Maison de France, dites
à ceux qui cherchent à dénaturer ce grand
acte (entendez-vous, messieurs les
blancs d'Espagne?) que tout ce qui s'est
fait le 5 août a été fait dans l'unique but
de rendre à la France son rang, et dans
les plus chers intérêts de sa prospérité, de
sa gloire et de sa grandeur. »

Où ces paroles ne signifient rien ou elles
signifient:

1° Que le pardon évangélique, dont parle
la lettre de l'honorable M. Huet du Pavillon,

était un fait accompli depuis la date du 5
août 1873;

2° Que M. le Comte de Chambord recon-
naissait en M. le Comte de Paris son héritier
politique.

Jamais, à cet égard, Henri V ne s'est dé-
menti; jamais il n'a mis en doute le droit de
son successeur au trône.

Lorsque, dans les toasts des banquets
royalistes, nous avons uni à son nom celui
de M. le Comte de Paris, est-ce qu'il expri-
mait le moindre mécontentement et formu-
lait la moindre remontrance?

Et croit-on par hasard que s'il avait vu
dans le chef de la Maison d'Anjou l'héritier
légitime au trône de France, il aurait hésité
à le proclamer et à nous dire: « Vous vous
trompez, l'héritier le voilà! »

Mais l'évidence ne se discute pas. De la
lettre de M. Huet du Pavillon, nous ne vou-
lons retenir qu'une chose: c'est que Henri
de France a solennellement renouvelé, sur
son lit d'agonie, le grand acte de réconcilia-
tion accompli dans la mémorable entrevue
du 5 août; c'est qu'il a invité tous les roya-
listes à oublier leurs griefs et leurs querelles,
à faire trêve à leurs divisions, pour ne son-
ger qu'aux maux de la Patrie; c'est qu'il
a condamné d'avance les menées et les in-
trigues des hommes qui exploitent indigne-
ment la sainte et pure mémoire pour attiser
la haine et provoquer la division dans nos
rangs.

« La Maison de France est sincèrement,
loyalement réconciliée; rangez-vous con-
fiants derrière elle. »

Cette royale parole continuera à inspirer
la conduite de tous les royalistes fidèles. La
Maison de France c'est la Maison dont M.
le Comte de Paris est aujourd'hui le chef;
ce n'est pas la Maison d'Anjou.

GUERRE DE CHINE

Le Times nous apprend — avec une cer-
taine réserve, il faut en convenir — que,
d'après les informations de source chinoise,
on se battrait vivement au Tonkin.

Il n'y a guère à ajouter foi à des nouvelles
de cette provenance, dont l'imagination
orientale fait probablement tous les frais.
Le mieux est d'attendre des communications
officielles, et de ne pas se laisser aller à
des espérances ou à des craintes qui n'au-
raient rien de fondé.

Le bruit court cependant que 2,000
hommes seront débarqués à Kelung, à l'effet
d'en expulser les troupes chinoises, qui s'y
trouvent au nombre de 5,000 hommes.

L'amiral Courbet se dirigerait ensuite sur
les ports du nord de la Chine.

On affirme, d'autre part, que c'est déci-
dément au général Brière de l'Isle que
sera confié le commandement en chef du
corps expéditionnaire du Tonkin, dont
l'effectif s'élèvera à 47,000 hommes.

Chronique générale.

Voici la réponse qui a été adressée par
M. le Président de la République à M. Ba-
rodet, l'un des signataires du message de la
gauche:

« Mont-sous-Vaudrey, 4 septembre 1884.

Monsieur le député,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'adresser au nom du groupe
parlementaire que vous présidez. Je l'ai
transmise à M. le président du conseil des
ministres, ne pouvant y répondre person-
nellement sans sortir de la réserve constitu-
tionnelle qui m'est imposée.

Je vous prie, monsieur le député, d'a-
gréer l'assurance de ma haute considéra-
tion.

JULES GRÉVY.

La réponse de M. le Président de la Ré-
publique est entièrement écrite de sa main.
Elle est parvenue à Paris vendredi matin
chez M. Barodet.

Le président du groupe de l'extrême gau-
che, étant en ce moment à la campagne, n'a
eu connaissance de la lettre de M. Grévy
que dans la soirée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

Pendant cette tourmente, un obus éclata à quel-
ques pas de Charles et le coucha sur le sol, san-
guant et fracassé. Mais nul ne s'inquiéta de lui: un
moment de plus ou de moins à pareil moment, qui
l'occupe? Ce n'est qu'après le combat, lorsque
l'ordre de rentrer en ville est donné, que l'on songe
à soigner les blessés: alors Charles est placé sur
une chaise improvisée pour être porté à l'hôpital.

Or, à la porte Nationale, se trouvait le général
Ladet qui assistait à la rentrée des troupes. En
voyant passer Charles, il dit à un officier d'état-
major:
— Prenez le nom de ce blessé pour qu'il ait la
médaille militaire...
La civière s'éloignait. Mais le capitaine du
régiment volontaire ayant parlé au général à voix
basse, celui-ci accourut vivement auprès de Char-
les, ôta son képi étoilé et lui prenant la main,
l'honora publiquement par ce magnifique éloge:

— Brave et dévoué soldat, si beaucoup de Fran-
çais suivaient votre exemple, notre pays serait in-
vincible.

— Merci, mon général, répondit faiblement le
blessé: vos paroles sont pour moi une suprême
récompense.

Le lendemain, à l'hôpital, Charles subit l'ampu-
tation du bras gauche qui fut faite avec succès;
mais il n'en était pas moins dans un état pitoyable;
outre cinq ou six contusions en diverses parties du
corps, son visage avait été déchiré, depuis la joue
jusqu'au front, par un éclat de fer, et il était
certain qu'il en resterait défiguré le reste de ses
jours.

Malgré sa force d'âme, les plus tristes pensées
venaient l'assaillir: estropié, de quel secours
pourrait-il être à sa mère? Estropié et défiguré,
pourrait-il prétendre encore à l'amour de Laurette
rayonnante de force et de beauté? D'ailleurs,
serait-il généreux à lui, être infirme et souffrant, de
réclamer à la jeune fille l'accomplissement de sa
promesse?

A toutes ces douleurs se joignit bientôt une
affliction morale, plus profonde et plus vive encore
que tout ce qu'il avait enduré: la capitulation de
Strasbourg. Pauvre Charles! C'est alors qu'il
s'écria dans un morne abattement:

— Que n'ai-je été toi!
Mais l'immense satisfaction du devoir accompli,

cette récompense ineffable que la conscience trouve
en elle-même, calma peu à peu la tristesse du
volontaire et lui rendit sa sérénité. Il accepta
courageusement sa situation, écrivit à sa mère et
attendit avec patience que sa convalescence fût
assez avancée pour lui permettre de retourner à
Sablé.

IV

Plus d'un mois s'était écoulé depuis que Charles
avait quitté le pays pour aller à l'ennemi, et per-
sonne au village n'avait reçu de ses nouvelles,
malgré la promesse formelle qu'il avait faite d'écrire
le plus souvent possible. On n'ignorait pas qu'en
temps de guerre les communications sont forcé-
ment interrompues ou retardées; pourtant la veuve
Vidal s'inquiétait de ce long silence et son anxiété
s'accroissait encore des désastres successifs subis
par l'armée française.

Mais si la mère stoïque élevait sa résignation à la
hauteur de son infortune, la jeune fiancée n'avait
pas la même force d'âme. Pendant le jour elle se
cachait pour pleurer; la nuit, si un sommeil
pénible parvenait à fermer ses paupières, un affreux
cauchemar obsédait la pauvre fille: elle voyait
Charles meurtri, défiguré, étendu pêle-mêle avec
une foule d'autres cadavres sur un champ de
bataille. Le mort tenait dans ses mains raidies un
objet taché de sang; Laurette s'approchait pour

distinguer cet objet: c'était le portrait qu'elle avait
donné à son amant la veille de leur séparation.

Chaque matin, une demi-heure avant le passage
du facteur, Laurette s'asseyait sur le seuil de sa
porte, et son avide regard se fixait au coin de la
rue où devait apparaître le distributeur des lettres.
En apercevant cet homme, le cœur de Laurette
battait avec précipitation; mais ce n'était qu'un
fugitif espoir toujours suivi d'un long et morne
accablement.

Le père Ladet s'efforçait de reconforter sa fille:

— Je suis sûr, disait-il, que Charles n'a pas reçu
la moindre égratignure; dans les plus terribles
batailles on ne tue pas un homme sur cinq; et
lorsque les journaux bavards annoncent qu'un
régiment est écrasé, tu peux compter qu'il reste
encore debout plus de la moitié des soldats. Quant
à recevoir des nouvelles, il n'y faut guère songer:
comment veux-tu que le service de la poste se fasse
dans un pays où toutes les communications sont
coupées? Certainement Charles a écrit; mais ses
lettres n'ont pas pu passer...

A toutes ces bonnes raisons, la fille du maçon
répondait par des soupirs.

Enfin, une après-midi, la veuve Vidal, pâle,
éplorée, entra chez Ladet, tenant un papier à la
main: c'était la lettre écrite par Charles après son
amputation du bras gauche.

Les journaux opportunistes annoncent le retour de M. Jules Ferry à Paris pour jeudi matin. Des nouvelles importantes seraient attendues dans les premiers jours de la semaine.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES.

On avait annoncé, dans quelques cercles politiques, que M. Grévy présiderait le prochain conseil des ministres. Mais le doux Président ne quittera pas ses chers lapins, il désire dégager sa responsabilité et laisser M. Ferry seul en présence des Chambres.

Quoi qu'il en soit, la rentrée du Parlement sera certainement avancée.

L'obligation où le gouvernement va se trouver de mobiliser partie d'un corps d'armée ne lui permet plus d'agir sans l'autorisation des Chambres.

On lit dans la *Nouvelle Presse* :

« Des dépêches de l'amiral Courbet, adressées au gouvernement, demandent avec insistance qu'une déclaration de guerre en règle soit faite au gouvernement chinois.

» L'amiral déclare qu'il est impossible de rester dans une situation ambiguë, dont profitent nos ennemis pour faire la contrebande des engins de guerre, sous les yeux mêmes de nos troupes.

» Dans la situation actuelle, aucun moyen de répression n'est entre les mains de l'amiral Courbet. »

LE CHOLÉRA. — Il y a eu, dans les 24 heures : un décès à la Seyne, un autre à Brignoles.

A Marseille, cinq décès cholériques.

Dans le Gard, un décès à Nîmes, un à Bouillargner, un à Berrèges, quatre dans l'Hérault.

Trois décès à Carcassonne, trois à Narbonne.

Quatorze décès dans le département des Pyrénées-Orientales.

En Italie, 234 cas, 406 décès.

On ne peut pas connaître la vérité sur la gravité de l'épidémie. Un cordon sanitaire militaire cerne les quartiers infectés.

On mande de Reggio (Calabre) que le cuirassé *Maria-Pia*, envoyé par le gouvernement pour protéger le débarquement des voyageurs et le service postal, a été repoussé par une manifestation qu'avait organisée la population.

En Espagne : A Novelda, onze cas et cinq décès ; à Montforte, dix cas, quatre décès ; à Villena, deux décès.

La situation est la même à Alicante.

ÉTRANGER

ENTREVUE DES EMPEREURS.

L'entrevue des trois Empereurs, un moment mise en doute à cause de l'état de

« Chère et excellente mère,

» Dans une sortie que nous avons faite le 22 septembre, j'ai été grièvement blessé à la figure, et de plus on a dû me couper le bras gauche ; mais rassure-toi : je suis maintenant aussi bien que possible, d'ici à un mois peut-être je me sentirai assez fort pour retourner à Sablet, et je t'aimerai doublement pour la douleur que je te cause.

» Le général Ulrich m'a vivement félicité en présence de tous mes camarades, et si nous avions pu conserver Strasbourg à la France, je ne songerais plus à mes blessures.

» Montre ma lettre au père Ladet, dis à Laurette tout ce que peut te suggérer ton expérience et ta tendresse ; en faisant mon devoir, c'est toujours à toi et à elle que je pense.

» Reçois, chère et bonne mère, mes embrassements affectueux. »

A la lecture de cette lettre, Laurette poussa un cri de douleur, et se laissa tomber sur sa chaise avec désespoir. Son père baissa la tête et se prit à réfléchir.

Le résultat de ses réflexions fut d'ouvrir une oreille complaisante aux paroles de M. Moré, qui vint bientôt renouveler ses propositions de mariage en faveur de son fils. Or, le fils Moré n'était pas blessé lui, encore moins amputé ; il avait su se conserver intact, lui, et pouvait faire un mari

santé de l'empereur Guillaume, a lieu en ce moment.

L'Empereur de Russie était attendu à Varsovie hier dimanche.

La crypte de l'église de la Sainte-Croix, à Varsovie, qui fait face à la rue par laquelle l'Empereur a dû passer en entrant en ville, a été soigneusement visitée par le directeur de la police et une nombreuse troupe d'agents.

On croit pouvoir affirmer que les trois Empereurs se rencontreront au château de Skerniewice, près de Varsovie.

Les mesures exceptionnelles de sûreté publique décrétées le 26 août 1884 ont été prorogées pour une période de trois ans à Saint-Petersbourg et à Varsovie. Les autorités ont reçu des pouvoirs plus étendus pour le maintien de l'ordre dans les autres provinces. »

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 6 septembre, soir :

« Avant de partir pour Varsovie, l'Empereur a conféré longuement avec M. de Giers.

» Pendant le séjour de la famille impériale à Varsovie, deux trains amèneront chaque jour, des cuisines impériales de Saint-Petersbourg, les provisions de bouche nécessaires. La réception des Empereurs coûtera 300,000 roubles. Il y aura un bal et une représentation théâtrale pour laquelle on prépare en ce moment un ballet. Le nombre des invités sera limité. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 septembre.

Le marché est encore mieux disposé aujourd'hui, on ouvre en hausse : le 3 0/0 à 79.05 ; l'amortissable à 80.30, le 4 1/2 à 108.65.

La Banque de France reste à 5,085. Le Crédit Foncier est recherché à 1,312.50.

Le marché est toujours aussi animé sur les obligations Foncières et Communales. Elles doivent chaque année, jusqu'à ce qu'elles aient atteint le pair, se retrouver à un niveau moyen un peu supérieur à celui de l'année précédente, et cela parce qu'en dehors des demandes courantes il y a un aliment courant de demandes extraordinaires qui se succèdent périodiquement à la suite de chaque tirage.

On traite la Banque d'Escompte à 520. Le Crédit Industriel et Commercial à 680.

La Banque de Paris à 780. La Société Générale à 465.

La Société Mutuelle de reports offre toujours, dans les conditions actuelles des dépôts, le meilleur placement temporaire des disponibilités courantes. Le mécanisme financier de cette société lui permet de faire plus pour les déposants que toute autre société de crédit. Au lieu de 1/2 à 1 1/2 0/0 elle peut aujourd'hui bonifier à ses clients 4 0/0 tout en leur laissant la disponibilité constante de leurs fonds.

Les Chemins finissent : le Nord à 1,672.50, le Lyon à 1,248.75, l'Orléans à 1,335, le Midi à 1,165, l'Est à 775, l'Ouest à 838.75.

Chronique militaire.

LES ÉCOLES D'ENFANTS DE TROUPE.

La difficulté de conclure un traité définitif avec les villes de Montreuil-sur-Mer et Saint-Hippolyte-du-Gard, a décidé le minis-

complet de toutes les façons, jeune, élégant et riche, tandis que Charles...

C'était un brave garçon, d'une conduite admirable, héroïque même, disait M. Moré ; mais de quelle utilité pouvait-il être à une jeune femme ? l'épouser, c'était vouloir se rendre misérable pour toute la vie. Ce n'est pas un manchot qui peut subvenir aux besoins du ménage, passe encore s'il avait de la fortune. En outre, ajoutait le tentateur, je suis persuadé que ce pauvre Charles est affreux : il parle d'une blessure grave à la figure. Choisissez donc, père Ladet, entre un gendre laid, affreux, estropié, pauvre, et mon fils, beau, robuste et riche.

(A suivre.)

MARC BONNEFOY.

Maximes et Pensées.

Il est une force ou faculté qui rend propre à tout, c'est de savoir souffrir, et beaucoup souffrir, sans se plaindre. M^{me} DE LESPINASSE.

La femme qui échange la modestie contre l'assurance, perd la moitié de ses charmes.

L'éducation doit tendre à empêcher que l'amour de soi n'étouffe l'amour de son semblable. M^{me} DE GRAFFIGNY.

Il n'y a un point qui pressent tant les autres que les paresseux. LAROCHEFOUCAULD.

tre à porter, pour le 15 octobre prochain, le chiffre des enfants de troupe de l'École de Rambouillet de 320 à 450. La municipalité d'Autun fait, en ce moment, des offres assez avantageuses, et pourrait bien obtenir l'École préparatoire qui avait été précédemment accordée à Alais.

Les travaux d'aménagement des bâtiments offerts par la municipalité de Billom étant très-avancés, tout permet d'espérer que dans le courant de novembre les enfants de troupe de l'artillerie et du génie pourront y être envoyés.

Dans ces conditions, il ne restera en retard que l'École des enfants de troupe de cavalerie, qui doit être installée à Pézenas, et dont tous les bâtiments sont en construction. Cette École ne pourra être ouverte avant la fin de 1885.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Deux escadrons du 3^e dragons, se rendant de Tours à Vibiers pour prendre part aux manœuvres de la 36^e brigade, sont arrivés à Saumur ce matin, venant de Chinon. Ils quitteront notre ville demain matin.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la Mairie de Saumur n'était nullement informée du passage de cette troupe. A qui cette négligence doit elle être attribuée ?

MUTATIONS DANS L'ARTILLERIE.

Par décision ministérielle du 1^{er} septembre 1884, les officiers ci-après, qui ont suivi les cours de l'École d'application de cavalerie de Saumur en qualité d'officiers d'instruction, ont été désignés pour faire le service à leur batterie ou ont reçu les destinations indiquées :

M. Michel, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 7^e régiment.

M. Courbebaïsse, lieutenant en 1^{er} à la 4^e batterie du 30^e régiment.

M. Brisac, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 33^e régiment.

M. Couvrat-Desvergnès, lieutenant en 1^{er} à la 14^e batterie du 34^e régiment, détachée à Toul.

M. Cottin, lieutenant en 1^{er} à la 5^e batterie du 25^e régiment.

M. Mojon, lieutenant en 1^{er} à la 1^{re} batterie du 13^e régiment.

M. Bouffard, lieutenant en 1^{er} à la 5^e batterie du 37^e régiment.

M. Jaillon, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 25^e régiment.

M. Aubineau, lieutenant en 1^{er} à la 2^e batterie du 29^e régiment.

M. Gandillot, lieutenant en 1^{er} à la 10^e batterie du 11^e régiment.

M. Dayras, lieutenant en 2^e à la 9^e batterie du 35^e régiment.

M. Falque, lieutenant en 2^e à la 3^e batterie du 19^e régiment.

M. Nœtinger, lieutenant en 2^e à la 5^e batterie du 4^e bataillon d'artillerie de forteresse, a été classé à la 10^e batterie du 25^e régiment.

M. Martin, lieutenant en 2^e à la 6^e batterie du 14^e régiment.

M. Fabre, lieutenant en 2^e à la 6^e batterie du 8^e bataillon d'artillerie de forteresse, a été classé à la 10^e batterie du 23^e régiment.

M. Weiss, lieutenant en 2^e à la 14^e batterie du 20^e régiment, a été classé à la 6^e batterie dudit régiment.

M. Gervais, lieutenant en 2^e à la 5^e batterie du 3^e régiment.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Le général Guépratte, dont les funérailles ont eu lieu mercredi, fut l'un des généraux les plus opiniâtres et les plus braves de l'armée de la Loire.

» Après s'être couvert de gloire le 2 décembre à Loigny, où tombèrent les généraux de Sonis, Deplanque, de Charette, où fut tué, en ralliant ses soldats sous une grêle d'obus, le duc de Luynes, capitaine au 33^e mobiles de la Sarthe, qui perdit, dans cette journée seulement, 4,400 hommes sur 2,700 combattants, le général Guépratte parvint à rallier vers Patay et Terminières les débris du 17^e corps si cruellement éprouvé, et contribua puissamment à arrêter les poursuites des colonnes du duc de Mecklenbourg et des Bavares renforcés pendant la bataille par le prince Charles.

» Appelé provisoirement au commandement du 17^e corps qui, au lendemain de la bataille, n'avait plus de généraux de division, il réorganisa ses débris, prit position à Gemigny, et, grâce à son énergie, le 17^e corps retrouva bientôt après sa cohésion, si compromise à Loigny.

» Toujours au plus fort du danger, en défendant pied à pied le sol de la France envahie, il fut chargé huit jours plus tard d'enlever la position d'Origny, près de Jossigny, occupée et fortifiée par les Allemands. Ses troupes étaient exténuées par les privations et des combats de tous les instants. Mais, sous la vaillante impulsion de leur chef, elles retrouvèrent toute l'ardeur des grands jours.

» Le 9, à six heures du matin, le canon se mit à tonner, et Origny fut enlevé en quelques heures, après plusieurs charges à la baïonnette.

» Plus de 200 prisonniers allemands, dont un chef de bataillon, furent les trophées de ce vigoureux coup de main.

» Après l'issue fatale de la guerre, le brave général, très-retiré, quoique habitant Paris, vivait de ses souvenirs.

» Longtemps, il avait espéré voir la France reprendre en Europe son ancien prestige.

» Ce rêve ne devait pas se réaliser. »

GRAND THEATRE D'ANGERS.

Mercredi 10 septembre, représentation extraordinaire avec le concours de M. Coquelin aîné et de M^{me} Céline Montaland, de la Comédie-Française.

Le spectacle comprendra : le *Député de Bombignac*, comédie d'Alexandre Bisson ; *Au pied du mur*, comédie en 1 acte, et deux monologues : *les Amoureux* ; *la Vie*.

Samedi 13, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu le grand Concert de bienfaisance au profit des victimes du choléra, avec le concours d'une pléiade d'artistes de talent.

LE BAC AUX SABLES-D'OLONNE.

On écrit des Sables au *Journal de l'Ouest* : « Je vous trouve bon de parler des cercles où l'on joue à Poitiers.

» Il faut venir aux Sables pour juger de l'estomac de quelques-uns de nos compatriotes.

» L'un d'eux a perdu 40,000 francs ; il est reparti rincé comme un verre à bière.

» Un autre négociant honorablement connu sur la place de Poitiers, après avoir gagné une quarantaine de mille francs, en a perdu cinquante.

» Lui aussi est reparti vers les rives du Clain, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus.

» Un de nos jeunes viveurs, après avoir gagné huit mille francs, a reperdu jusqu'à son dernier louis.

» Je ne vous parle que pour mémoire de ceux qui, complètement décaqués, sont ici, en panne, prisonniers de leurs maîtres d'hôtels.

» Ce sont les otages du Baccarat.

» Quand venez-vous tailler un petit bac ?

Merci, cher correspondant. Les exemples que vous nous citez ne sont pas engageants. Et quand même !

Nous serions fort tenté de croire, au ton badin de votre lettre, que vous avez été plus heureux que vos compagnons de jeu. Nous vous ferons grâce de toutes réflexions morales. Mais quand on songe que des hommes sensés, honnêtes, risquent une fortune dans un coup de cartes, si honorablement connu qu'ils soient, nous ne pouvons nous empêcher de répéter ce que nous avons déjà dit :

« C'est un symptôme ; la société française est bien malade. »

Et on dit que la République est basée sur la vertu !

Publications de mariage.

Édouard-Jacob Hull, maréchal-des-logis à l'École de cavalerie, et Hermine Bichon, sans profession, de Paroay.

Victor Dumée, maréchal-des-logis maréchal-ferrant à l'École de cavalerie, et Clémence Godrie, sans profession, de Saumur.

Etat civil de la ville de Saumur
Du 1^{er} au 31 août 1884.

NAISSANCES.

- Le 4. — Marie-Alice-Marthe Gouin, rue Saint-Jean.
Le 5. — Georges-Louis Fontaine, rue de la Comédie; — Marie-Louise Milon, rue de la Comédie.
Le 6. — Charlotte-Rachel Courcelle, rue de Bordeaux.
Le 7. — René-Auguste Petit, rue de la Comédie.
Le 8. — Léonie-Adrienne-Pauline Parmentier, rue de l'Hôtel-Dieu.
Le 10. — Jeanne-Marianne-Claudie-Eugénie Broum, rue du Roi-René.
Le 11. — Marguerite Salmon, rue Cour-Saint-Jean.
Le 16. — Yvonne-Germaine Poussel, place de l'Hôtel-de-Ville.
Le 18. — Louis-François-Léon Bricard, rue Saint-Nicolas; — Arsène-Louis-Ernest Leroux, rue du Portail-Louis; — Madeleine-Léontine-Henriette Ravault, rue du Roi-René.
Le 19. — Louis Peltier, rue de Nantilly; — Louis-Alphonse Colio, à l'Hospice.
Le 20. — Augustine-Désirée Lambault, rue Pharoelle.
Le 23. — Marie-Joséphine Nau, hameau du Petit-Puy; — Jeanne-Gabrielle Chevreau, rue du Portail-Louis; — Elise-Marie Bichon, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Georges Gauré, rue de la Visitation.
Le 25. — Geneviève-Marie-Madeleine-Louise Poisson, rue de la Petite-Bilange; — Gabrielle-Mathilde Loyeau, place du Moulin.
Le 26. — Madeleine-Léontine Commeny, rue de la Visitation; — Albert Tessier, rue de la Visitation.
Le 27. — Victor Dubois, à l'Hospice.
Le 28. — Georges-Auguste Marchand, rue du Bellay; — Yvonne-Marie-Jeanne Bourrasseau, rue de l'Ancienne-Messagerie.
Le 29. — Auguste Chalmon, rue Saint-Nicolas; — Charles Chalmon, rue Saint-Nicolas; — Albert-Léon-Joseph Jagot, rue de Rouen.
Le 31. — Charlotte Cartier, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES.

- Le 6. — Paul-Marie-Antoine-Pierre Godet, imprimeur, a épousé Renée-Marie Léonie Chivert, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 13. — Pierre Carrière, retraité (veuf), a épousé Jeanne Huet, domestique, tous deux de Saumur.
Le 16. — Félix Chauveau, menuisier, a épousé Marguerite-Léontine-Victoria Bourgety, couturière, tous deux de Saumur.
Le 19. — Victor-Gabriel Redcent, boulangier, de Cuon, a épousé Mélanie Charon, lingère, de Saumur; — Léon-Henri-Jean Maubert, maître-sellier au 9^e chasseurs, a épousé Lucile-Herminie-Adrienne Besnard, de Saumur.
Le 25. — Emile-François Ponsart, jardinier, de Sedan, a épousé Pascaline-Marie Dureau, lingère, de Saumur; — François-Armand Coudré, cultivateur, a épousé Marguerite-Augustine Barbier, sans profession, tous deux de Saumur; — Edmond-Valentin Clémence, industriel, de Tournay (Eure), a épousé Jenny-Marie Bernard, couturière, de Saumur; — Anatole-Louis Gautier, négociant, de Nantes, a épousé Marthe-Antoinette Perdriau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 1^{er}. — Léon Gareau, plâtrier, 34 ans, rue de Fenet; — Paul-Alexandre Haution, maître de remonte, 24 ans, à l'Hospice.
Le 2. — Maurice-Edouard Commeny, 2 ans, rue de la Visitation.
Le 6. — René-Charles Morisseau, marchand, 68 ans, ancienne route de Tours.
Le 7. — Stanislas Rondenay, retraité, 71 ans, à l'Hospice; — Camille-Paul Pongier, 4 mois, rue Saint-Nicolas.
Le 8. — Marie-Louise Pionneau, 2 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
Le 9. — Joseph-Marie Bréard, journalier, 24 ans, rue de la Gueule-du-Loup.
Le 10. — Victor Bellanger, sabotier, 52 ans, rue Brault; — Urbaine Gallé, sans profession, 85 ans, veuve Jean Jeuniette, place de l'Hôtel-de-Ville.
Le 11. — Marie Chantebeault, sans profession, 56 ans, épouse Charles Renault, au Petit-Puy; — Louis Renaire, 4 ans, rue Ducler.
Le 12. — Marie Vallet, sans profession,

26 ans, ancienne route de Tours; — Chrysostome Guinrandy, vannier, 78 ans, route de Varrains; — Anastasie Maugé, sans profession, 66 ans, veuve Alexis Puchaliki, rue Notre-Dame; — Louise Pelloz, sans profession, 72 ans, épouse Francis Vaugondy, à l'Hospice.

Le 14. — Joseph Sirben, 2 ans, ancienne route de Tours.

Le 15. — Charles Marchand, jardinier, 64 ans, rue de Fenet.

Le 16. — Louise-Charlotte Lhirault, 4 ans, rue de l'Île-Neuve; — Victor Fouet, chapelier, 47 ans, rue de Fenet.

Le 17. — Julien Gournay, retraité, 52 ans, rue de la Tonnelle.

Le 20. — Anne Girard, sans profession, 63 ans, épouse Jean-Julien Bouchet, au Petit-Puy.

Le 21. — Anne Triau, sans profession, 94 ans, veuve François Chauveau, rue de Fenet; — Germaine Delaunay, 9 mois, rue de l'Île-Neuve.

Le 23. — Albertine Luzé, 6 mois, rue des Saulais; — Marie-Jeanne Reigner, sans profession, 81 ans, veuve François Mercier, rue de Poitiers.

Le 24. — Emile-Florent Perreau, 7 ans, rue du Petit-Pré.

Le 26. — Gaston-Henri Lesueur, 3 mois, rue Verte.

Le 27. — Louis Duballet, retraité, 67 ans, Grand'Rue.

Le 28. — Thérèse-Julie Durand, sans profession, 61 ans, épouse Michel-Etienne Caron, rue de la Petite-Douve; — Louis Dureau, domestique, 20 ans, à l'Hospice; — Charles-Florent Vérité, serrurier, 44 ans, rue de Fenet; — Joseph Meyniel, nourricier, 49 ans, à l'Hospice.

Le 29. — François-Louis Saugera, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 31. — Joséphine Chevallier, 4 ans, Grand'Rue.

Variétés.

LE CHEVAL

du lieutenant de Casties

(Suite et fin.)

Dix mois plus tard, le quartier était en rumeur. Les soldats étaient réunis en groupes, dans la cour, et causaient gaiement. Au fond, devant la salle du rapport, les officiers entouraient une charmante jeune femme revêtue d'une élégante amazone et un jeune officier à longue barbe blonde, légèrement boîté.

Cet officier, c'était M. de Casties, guéri de ses blessures, grâce aux bons soins de sa femme, nommé capitaine et décoré de la Légion d'honneur.

Quel changement s'était fait en lui ! Ce n'était plus le brillant cavalier d'autrefois : c'était un convalescent aux traits brisés, à la voix presque éteinte, et d'une pâleur effrayante.

On lui avait raconté l'histoire de son favori. Sa première visite avait été, la veille, pour Africain. Hélas ! Africain ne l'avait pas reconnu. Il n'avait pas eu ce hennissement joyeux, ce frémissement nerveux qu'il avait jadis quand son maître, son ami, s'approchait de lui. Mais Baptiste avait consolé le capitaine :

— Mon capitaine, avait-il dit, Africain ne vous reconnaît pas parce que vous êtes en pékin.

— C'est juste, tu as raison, mon vieux Baptiste. Africain ne connaît plus que l'uniforme. Je veux le monter demain, avant de partir pour la France. Tu l'amèneras à la caserne, et nous ferons un tour en ville avec ma femme. Ne serait-ce que pour faire voir à ces coquins d'Arabes que les Français ont la peau dure.

— Il est trop tôt, mon capitaine, reprit timidement Baptiste, vos blessures pourraient se rouvrir.

— Non ! non ! je suis bien guéri. J'endorserai ma nouvelle tunique; tu attacheras la croix.

Baptiste eut un sourire :

— Oh ! dit-il, je suis bien tranquille. M^{me} de Casties ne permettra pas...

Baptiste se trompait. M^{me} de Casties avait permis. Elle avait cédé au vif désir de son mari. Le jeune capitaine aurait eu trop de chagrin de quitter l'Afrique sans avoir encore une fois monté son cheval. Il ne mettait pas en doute que le lendemain, à la caserne, Africain reviendrait de son erreur

et retrouverait le joyeux hennissement d'autrefois.

En vain le chirurgien avait-il interposé son autorité, et le colonel ses conseils de prudence. M. de Casties avait tenu bon, et le rendez-vous avait été pris pour les adieux.

J'assistais à cette scène. Je ne l'oublierai jamais.

Baptiste amena Africain sellé et bridé comme au départ d'Alger. Le cheval était plus beau que jamais, mais on sentait, dans ses allures, une certaine inquiétude.

Les sous-officiers et les soldats se rapprochèrent, en exprimant leur admiration et en racontant à nouveau la terrible aventure à laquelle la plupart d'entre eux avaient assisté.

Le capitaine eut un sourire de joie en contemplant Africain tel qu'il l'avait vu le matin du combat, tel aussi que tant de fois il l'avait monté près de sa jeune femme. Celle-ci essuya une larme de reconnaissance envers Dieu qui lui avait gardé son époux, et envers ceux qui l'avaient comblé de soins. Dans un mouvement plein de grâce, elle tendit sa main au colonel qui la baisa respectueusement. Puis, le capitaine serra la main de ses chefs et de ses amis, et fit quelques pas vers les soldats qui se découvrirent :

— Au revoir, mes amis, dit-il, et à bientôt !

Les soldats l'entendirent à peine : le coup de sabre qui avait atteint le capitaine au cou n'était pas encore tout-à-fait guéri et la voix était faible comme un souffle.

M. de Casties s'avança enfin vers Africain, tandis que la jeune femme montait une belle jument prêtée par le colonel.

On ouvrit la porte de la caserne. Le capitaine mit le pied à l'étrier.

Hélas ! Africain regarda son maître, hésita un instant, puis tout-à-coup hennit furieusement et se déroba.

M. de Casties eut un mouvement de désespoir. Se pouvait-il qu'il fût changé à ce point que son cheval ne le reconnût pas !

Baptiste calma Africain. Le capitaine lui parla, le caressa de la main. Paroles et caresses furent inutiles. Africain regardait fièrement M. de Casties, et respirait bruyamment. Il ne faisait point de violents écarts, comme lorsque d'autres officiers voulaient le monter, mais ses jambes tremblaient, et il tournait sur lui-même sans détacher ses regards du cavalier convalescent.

La jeune femme était pâle. Les officiers et les soldats gardaient le silence.

Le capitaine fit de nouvelles tentatives, et c'était un triste spectacle que celui de cet homme suppliant un cheval de le reconnaître et de l'accepter.

— Imbécile, criait Baptiste, tu ne vois donc pas : c'est le lieutenant !...

Mais Africain n'était pas convaincu et se dérobait toujours.

A la fin, le capitaine fit un geste de dépit, et jeta sa cravache.

— Il faut y renoncer, dit-il en souriant avec effort, Africain ne veut plus de moi.

Et il s'avança vers le groupe d'officiers.

Africain suivait tous ses mouvements.

Mais tout-à-coup le jeune femme descendit de cheval et alla au-devant du capitaine qu'elle ramena doucement à quelques pas ; puis passant son bras sous celui de son mari, cachant sa croix sous sa main et appuyant sa tête sur son épaule :

— Africain, dit-elle, viens ici !

Africain trembla comme la feuille, regarda une seconde le gracieux couple, et tout-à-coup, hennissant et bondissant, comme si un trait de lumière, un souvenir lointain l'avait éclairé, il s'élança vers M^{me} de Casties.

— Victoire ! cria la jeune femme.

Et pendant qu'elle caressait la tête du noble animal, le capitaine sautait en selle, plus joyeux que s'il eut gagné quelque bataille.

Une seconde après, M^{me} de Casties était sur son cheval, et tous deux, ravis, saluaient le colonel, les officiers et les soldats qui applaudissaient des deux mains.

Puis, faisant volte-face, ils partaient au galop, comme autrefois, et disparaissaient dans la direction du port.

CH. SAINT-MARTIN.

Nous commencerons, après-demain, la publication, en feuilleton, d'un nouveau roman intitulé :

L'ABBÉ CONSTANTIN

DE LUDOVIC HALÉVY.

CONSEILS ET RECETTES.

Si vous voulez éviter les maux d'estomac, il est nécessaire de manger lentement, car la mastication des aliments est la condition d'une digestion facile.

La vie affairée de la ville est peu propre, il faut le reconnaître, à la bonne exécution de ce travail. On arrive à la table, l'estomac affamé par le retard, la tête pleine d'idées et de soucis, on mange avec distraction et l'estomac se tire comme il peut de la tâche qu'on lui impose.

Il y a là un danger contre lequel il est bon de se prémunir.

La pêche à la ligne; les amorces. — Voici une découverte dont vont pouvoir profiter les pêcheurs à la ligne :

On a constaté qu'en versant sur le sol de l'eau dans laquelle on a fait tremper pendant un jour des noix vertes, il sort de terre une quantité de lombrics ou vers rouges qui se meuvent très-rapidement pour sortir d'un liquide qui paraît les incommoder.

Les pêcheurs à la ligne qui avaient l'habitude de chercher des vers pendant la nuit, en se servant d'une lanterne, pourront, au moyen de ce procédé, se procurer des amorces à toute heure de la journée. Peut-être l'un ou l'autre de nos lecteurs fera-t-il l'essai de ce procédé si simple et pourra-t-il nous faire savoir s'il est aussi efficace que facile à employer.

Leur nombre est légion puisque la vente atteint le chiffre d'un million et demi par an. — Vos Pilules Suisses font merveille, je suis du nombre de ceux qui sont témoins de leurs effets et je puis affirmer en toute sincérité que les éloges qui vous sont adressés de toute part sont bien mérités. Puisse ma lettre décider les personnes indécises et leur procurer la satisfaction de pouvoir se dire comme moi : « je suis guéri. » Veuillez m'envoyer quatre nouvelles boîtes à 1 fr. 50 contre le bon de poste ci-joint.

» Eugénie LACROIX, Aromon (Gard).
A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n^o 151.

TEXTE. — Adolphe Adam, par Alphonse Baralle. — La musique et les théâtres à Paris en 1790, par Ed. Grégoir. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — Meyerbeer aux eaux de Spa, par Albin Pody. — Le Congrès musical. — Bibliographie : *Les Deux-Roses*, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — *Echos de Bretagne* (2^e suite), *Fête villageoise*, par C. Dunezat, 2^e premier prix du concours de la *Musique populaire*. — *Adieu !* mélodie pour piano de M^{me} Emilie Tétédoux. — *La Cinquantaine*, mélodie, paroles de Léon Gozlan, musique d'André Simiot.

ILLUSTRATION. — Portrait d'Adolphe Adam.

Tout abonné recevra gratis en prime :

Douze francs d'ouvrages ou gravures à choisir dans les catalogues qui seront envoyés franco et gratuitement, avec un numéro spécimen du journal, à toute personne qui en fera la demande à l'administration, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'ART NATIONAL. Etude sur

l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Le Goudron Guyot est une liqueur qui sert à préparer une eau de goudron très-agréable. Le goudron Guyot rafraîchit et purifie le sang, il fortifie l'estomac. Il a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux de France, Belgique et Espagne contre les affections de la gorge, de la poitrine et de la vessie. Prix du flacon (pour 48 verres de boisson), 2 fr. dans toutes les pharmacies.

Si l'on veut avoir le véritable Goudron Guyot, exiger sur l'étiquette la signature E. Guyot et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

Marché de Saumur du 6 Septembre

Blé semence (l'h.)	15	Huiledenoix	50	130
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	15	Graine tréfle	50	—
Froment (l'h.)	77	lin.	70	—
Halle, moy. 77	14	luzerne	50	—
Seigle	75	Poin (dr. c.)	780	60
Orge	65	Luzerne	780	57
Avoine h. bar. 50	8	Paille	780	45
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190
rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—
Farine, culas. 157	42	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{re} qualité	200 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	100 à »
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	85 à »
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	85 à »
Le Pay-N.-D. et environs 1883, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1883, 1 ^{re} id.	60 à »
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzey et environs, 1883, 1 ^{re} qualité	140 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	100 à »
Champigny, 1883, 1 ^{re} qualité	200 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	170 à »
Id. 1883, 1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	80 à »
Varrains, 1883, 1 ^{re} id.	120 à »
Varrains, 1883, 2 ^e id.	100 à »
Bourgueil, 1883, 1 ^{re} qualité	150 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	100 à »
Id. 1883, 1 ^{re} id.	135 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	100 à »
Restigné, 1883, 1 ^{re} id.	140 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	135 à »
Chalon, 1883, 1 ^{re} id.	130 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	100 à »
Id. 1883, 1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883, 2 ^e id.	80 à »

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n^o 193 (samedi 6 septembre 1884)

Orgueil et repentir, par Vassel de Fautereau. — Courrier des enfants : La bénédiction des cloches, par A. Brébion. — Le littoral de la France : Saint-Malo, par Ch.-F. Aubert. — Causerie littéraire : Réveil de la littérature provençale, par Th. Bris-montier. — Voyage à l'île Bourbon, par la baronne d'Egligny. — La source, par Mélanie Bourotte. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE : Prime. — Annonces.
ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 6 septembre 1884.

Chronique parisienne, 1 gravure, par A. de Bon-viller.

Java, 1 gravure.
Marie-Rose (nouvelle), par Gérald.

Bayonne, 3 gravures, par Paul Perret.
La direction des ballons.

Mattresse de la maison.
Sphinxiana.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 31, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 180 (7 septembre). Les 472 de J. F. Bo Chine. Au Tonkin. Enfin ! Proverbes chinois. Ça ? c'est la république ! La fille de Paul Bert. Entre républicains. Le cabinet de la préfète. Après une mauvaise nuit. En vacances (poésie).

La *Lanterne d'Arlequin* est la seule publication satirique illustrée, à bon marché, au service de la cause monarchique. Son prix d'abonnement et de vente au numéro (10 centimes) la rend accessible à toutes les bourses. De plus, elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande en faveur des idées que nous défendons. Nous ne saurions donc trop recommander à nos amis la diffusion de ce spirituel et intéressant recueil hebdomadaire. Quelques bons royalistes se sont trouvés d'accord pour approuver et soutenir cette œuvre utile. Il faut seconder leurs efforts en abonnant et en faisant abonner tout le monde à la *Lanterne d'Arlequin*.

Comme on l'a vu plus haut, les abonnés à notre journal ont droit à un prix de faveur (5 fr. au lieu de 6).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CLÉE, JULES.

Les créanciers de la faillite du sieur Clée, Jules, négociant à Doué, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le vendredi 12 septembre 1884, à 1 heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers, convoqués de nouveau par le présent avertissement, n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

Le Greffier du Tribunal,
GAUTIER.

A CÉDER

DE SUITE,
Pour cause de décès,
MAGASIN D'ÉPICERIE
Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard
Situé à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire).
S'adresser à M^{me} V^o NORMANDINE, au même lieu. (536)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;
Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.
S'adresser rue d'Orléans, 73.

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

Affaire sûre : 15 fr. par jour sans quitter son emploi ; 50 fr. en voyageant, articles nouveaux, grand succès.

Écrire Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, 59, Paris.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

DEUX JEUNES GENS demandent une place.
S'adresser Grand'Rue, 63, Saumur.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'HOY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

PRIX
Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES
Mention spéciale et Médaille d'argent
M. DOVALLE
Constructeur à RESTIGNÉ
Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

LIBRAIRIE ABEL PILON
PARIS
33 - Rue de Fleurus - 33
A. LEVASSEUR, SEUR
PAR MOIS
PAR MOIS
Envoi franco des Gravures
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE
Fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		Mixte matin.	Omn. matin.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		Omn. soir.	Mixte soir.
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.		Mixte soir.	Mixte soir.
1 — 25 — soir.		Saumur. (départ)	6 05 7 24 9 00 1 15 3 45 7 50
3 — 32 — —		Chacé-Varrains	6 15 7 32 9 08 1 24 4 03 8 00
7 — 15 — — express.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23 7 39 9 15 1 32 4 19 8 08
10 — 36 — — omnibus.		Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39 7 52 9 28 1 46 4 37 8 24
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR	
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Omn. matin.	Mixte matin.
9 — 31 — — omnibus.		Mixte matin.	Mixte matin.
9 — 37 — — express.		Omn. soir.	Mixte soir.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.		Mixte soir.	Mixte soir.
4 — 44 — — —		Montreuil-Bellay (départ)	6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10
7 — 4 — — — omnibus (s'ar. à Tours)		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.	7 04 10 10 2 08 5 20 8 46 » »
10 — 24 — — — express-poste.		Chacé-Varrains	7 12 10 26 2 16 5 28 8 54 » »
		Saumur. (arrivée)	7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 11 39
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS	
		Mixte matin.	Omn. matin.
		Omn. soir.	Mixte soir.
		Mixte soir.	Mixte soir.
		Saumur. (départ)	6 05 7 24 1 15 3 45 7 50
		Montreuil-Bellay	6 53 7 55 2 2 4 50 8 41
		Lernay	7 02 » » 2 11 » » 8 51
		Brion-s.-Thouet	7 14 8 09 2 19 5 4 8 59
		Thouars (arrivée)	7 29 8 22 2 32 5 19 9 16
		THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR	
		Omn. matin.	Mixte matin.
		Mixte soir.	Omn. soir.
		Mixte soir.	Mixte soir.
		Thouars (départ)	5 40 8 58 1 07 4 20 7 45
		Brion-s.-Thouet	5 58 9 10 1 19 4 30 7 57
		Lernay	6 07 9 18 » » 4 37 » »
		Montreuil-Bellay	6 49 9 43 1 52 5 04 8 30
		Saumur (arrivée)	7 23 10 39 2 28 5 40 9 06
		MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.	
		Omn. matin.	Omn. soir.
		Mixte matin.	Mixte soir.
		Mixte soir.	Mixte soir.
		Montreuil	7 » 1 55 8 35
		Loudun	8 20 2 51 9 53
		Arçay	8 34 3 4 10 14
		Mirebeau	9 27 3 54 11 2
		Neuville	9 57 4 14 12 27
		Loudun.	8 49 3 39 10 28
		Poitiers	10 33 4 56 12 1
		POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.	
		Omn. matin.	Omn. soir.
		Mixte matin.	Mixte soir.
		Mixte soir.	Mixte soir.
		Poitiers	5 50 12 50 5 10
		Neuville	6 28 1 28 7 08
		Mirebeau	6 53 1 57 7 56
		Arçay	7 50 2 52 9 18
		Loudun.	8 49 3 39 10 28
		Montreuil	9 24 4 21 11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.